

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'OISE

N°2025-24

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT DES ÉNERGIES DES ZONES EST DE L'OISE

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
28	16	16

Date de la convocation :
le 24 septembre 2025
Date de publication électronique :
Le 8 octobre 2025

Séance du 30 septembre 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le 30 septembre à 18h30, le comité syndical du SEZEO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier FERREIRA.

Présents : Mesdames Khristine FOYART, Corinne TROUVAIN, Nadine SANTUNE, Messieurs Didier BÉRANGER, Patrick BOUCHER, Jean-Pierre CZEPCZYNSKI, Alain DENNEL, Olivier FERREIRA, Éric FOURDRINIER, Daniel GAGE, Christian HEDUY, Jean-Pierre HUVET, Daniel LARONZE, Jean-Pierre LEOEUF, Éric ROUGEAUX, Didier RUMEAU.

Absents représentés : Monsieur Grégory HUCHETTE représenté par Monsieur Jean-Pierre HUVET, Monsieur Patrice CARVALHO représenté par Monsieur Patrick BOUCHER, Monsieur Denis MESSIO représenté par Monsieur Éric FOURDRINIER.

Absents non représentés : Mesdames Annick DECAMP, Sophie MERCIER, Messieurs Philippe BARBILLON, Jean-Pierre DESMOULINS, Alain FOURNIER, Jean-Pierre HAUDRECHY, Claude LEBON, Hervé LE DROUMAGUET, Florent MAZIÈRES, Patrick PEYR, Jackie TASSIN.

Secrétaire de séance : Madame Corinne TROUVAIN

Objet : Rapport de gestion de la SEML Oise Énergies Renouvelables 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L1524-5,

Considérant qu'aux termes de l'article L 1524-5 alinéa 15 du Code Général des Collectivités Territoriales, les organes délibérants des collectivités territoriales et leurs groupements actionnaires d'une société d'économie mixte se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an,

Considérant que le rapport de gestion a été communiqué aux membres de l'assemblée délibérante et qu'il est dès lors soumis à son examen,

Sur le rapport de présentation préalable,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Comité Syndical,

APPROUVE le rapport annuel de gestion pour l'exercice 2024 de la Société d'Économie Mixte Locale Oise Énergies Renouvelables.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

Le Président,
Olivier FERREIRA